

Les questionnaires de Diderot sur l'état de la Russie
et la problématique du despotisme éclairé

Quelques citations

1. Catherine II à Frédéric Melchior Grimm, 23 novembre 1785 :

J'ai trouvé dans le catalogue de la bibliothèque de Diderot un cahier intitulé : « Observations sur l'instruction de S. M. aux députés pour la confection de lois ». Cette pièce est un vrai babil dans lequel on ne trouve ni connaissance de choses, ni prudence, ni prévoyance ; si mon instruction avait été du goût de Diderot, elle aurait été propre à mettre toutes les choses sens dessus-dessous. Or, je soutiens que mon Instruction [Nakaz -- SK] a été non seulement bonne, mais même excellente et bien appréciée aux circonstances, parce que depuis 18 ans qu'elle existe, non seulement elle n'a fait aucun mal, mais encore que tout le bien qu'il s'est fait et dont tout le monde convient est parti des principes établis par cette Instruction. La critique est aisée, mais l'art est difficile ; voilà ce qu'on peut dire en lisant ces observations du philosophe qui toute sa vie, à ce qu'il paraît, était d'une prudence à vivre sous tutelle ; il faut qu'il ait composé cela après son retour d'ici, car jamais il ne m'en a parlé.

2. Catherine II au comte Louis-Philippe de Ségur, 1787 (Mémoires de Ségur, 1824) :

Je m'entretins longtemps et souvent avec Diderot, mais avec plus de curiosité que de profit. Si je l'avais cru, tout aurait été bouleversé dans mon empire ; législation, administration, politique, finances, j'aurais tout renversé pour y substituer d'impraticables théories. [...]. Au bout de quelques temps, voyant qu'il ne s'opérait

dans mon gouvernement aucune des grandes innovations qu'il m'avait conseillées, il m'en montra sa surprise avec une sorte de fierté mécontente. Alors, lui parlant franchement, je lui dis : Monsieur Diderot, j'ai entendu avec le plus grand plaisir tout ce que votre brillant esprit vous a inspiré ; mais avec tous vos grands principes, que je comprends très bien, on ferait de beaux livres et de mauvaise besogne. Vous oubliez dans tous vos plans de réforme la différence de nos deux positions : vous, vous ne travaillez que sur le papier, qui souffre tout ; il est tout uni, souple, et n'oppose d'obstacles ni à votre imagination ni à votre plume ; tandis que moi, pauvre impératrice, je travaille sur la peau humaine, qui est bien autrement irritable et chatouilleuse.

3. Diderot, Mélanges philosophiques, historiques, etc. pour Catherine II, 1773

Quel étonnement pour mes compatriotes, lorsque je leur montrerai les réponses de Votre Majesté à la multiplicité et à la variété de mes questions ! [...] Et puis quand ils verront ce que j'ai fait pour ne m'en pas retourner tout à fait ignorant, j'espère qu'ils m'en envieront pour le reste...

4. Catherine II à Diderot, 1773 (réponse à sa question sur les conditions entre le maître et l'esclave pour la culture des terres) :

Anciennement tous les habitants de la Russie étaient libres ; à leur origine ils étaient composés de deux sortes de gens, ceux qui descendaient des peuples pasteurs et ceux qui furent faits prisonniers à la guerre par ces peuplades. À la mort du czar Iwan Basilowitz, son fils Féodor Iwanowitz, par une ordonnance, attachait ou fixait tout paysan à la terre qu'il cultivait et qu'un autre possédait. Il n'y a point de condition entre les maîtres et leurs sujets ; mais tout maître qui a le sens commun, loin d'exiger trop de son sujet le ménage en vertu de la noble maxime qu'il faut traire la vache doucement pour la traire longtemps. Quand une chose n'est pas réglée par une loi

expresse, la loi naturelle en prend à l'instant la place, et souvent dans cet état les choses n'en vont pas plus mal, parce qu'elles s'arrangent tout naturellement selon leur essence.

5. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre X, chapitre 3 « Du droit de conquête » :

On n'a droit de réduire en servitude que lorsqu'elle est nécessaire pour la conservation de la conquête. L'objet de la conquête est la conservation : la servitude n'est jamais l'objet de la conquête ; mais il peut arriver qu'elle soit un moyen nécessaire pour aller à la conservation. Dans ce cas, il est contre la nature de la chose que cette servitude soit éternelle. Il faut que le peuple esclave puisse devenir sujet. [...] Lorsqu'après un certain espace de temps, toutes les parties de l'État conquérant se sont liées avec celles de l'État conquis, par des coutumes, des mariages, des lois, des associations, et une certaine conformité d'esprit, la servitude doit cesser. [...] Ainsi, le conquérant qui réduit le peuple en servitude doit toujours se réserver des moyens (et ces moyens sont sans nombre) pour l'en faire sortir.

6. Le prince Dmitri Golitsyn, ami de Diderot et ministre plénipotentiaire de Russie en France, au prince Alexandre Golitsyn, son cousin, vice-chancelier de l'Empire, 12 janvier 1766 :

Ces paysans, jusqu'à présent serfs et aussi esclaves de leurs seigneurs qu'ils peuvent l'être, en obtenant la liberté... en sentiront-ils le prix, et sauront-ils n'en pas abuser ? [...] Passant aussi rapidement de l'esclavage à la liberté, il est à parier qu'ils ne l'emploieront pas à consolider leur bien-être, la plus grande partie n'en usera que pour rester dans l'oisiveté, car vous savez bien, mon Prince, que notre paysan n'aime pas le travail. Je sens bien que la paresse est inséparable de l'état d'esclave et en est le fruit, mais enfin la longue suite d'années qu'ils le sont en a formé en quelque façon le vrai caractère et fort peu de nos paysans à présent ont

idée ou envie, de ce travail ou industrie, qui tend à les enrichir. Quoi qu'il en soit cependant, le meilleur et le plus sûr moyen, est de les en retirer petit à petit, et de commencer dès à présent à les former pour ainsi dire à cela.

7. Catherine II, Mémoires

A peine ose-t-on dire qu'ils sont hommes tout comme nous, et quand je le dis moi-même, c'est au risque de me voir jeter des pierres; que n'aye-je pas eue à souffrir de la voix d'un public insensé et cruel, lorsque dans la commission des loix on commença à agiter quelque question relative à cet objet, et que le vulgaire noble, dont le nombre étoit infiniment plus grand que je ne l'aurois jamais osé supposer, parce que j'estimois trop des gens qui m'entouroient journellement, commença à se douter que ces questions pourroient amener quelque amélioration dans l'état présent des cultivateurs [...]